

## DEUXIÈME PARTIE

---

### AVANT-PROPOS

Aussitôt que j'eus terminé le dépouillement des innombrables documents monétaires qui remplissent une soixantaine de cartons de nos Archives nationales, j'eus la pensée de rédiger un aperçu historique de l'histoire de chacun des ateliers du royaume, croyant ainsi rendre un véritable service aux amis de notre numismatique française.

Hélas ! je me suis trop pressé ! Mais à l'âge où je suis arrivé, n'est-on pas excusable de ne plus vouloir perdre de temps ?

Après le dépouillement des cartons, j'ai entrepris celui des registres de la Cour des monnaies, et j'ai doublé la moisson que je croyais bien avancée, sinon terminée.

Cependant l'impression avait marché, et il n'était plus temps de refondre, en un seul, les deux volumineux catalogues chronologiques des faits monétaires que j'avais eu la chance de récolter.

Que devais-je faire alors ? A aucun prix je n'aurais voulu replacer sous le boisseau la lumière nouvelle, qu'à force de patience et de véritable fatigue, j'avais eu la bonne fortune de conquérir. Il ne me restait donc qu'un seul parti à prendre, et je n'ai pas hésité.

Le Recueil de faits datés que j'offre aux numismatistes se compose donc de deux parties, malheureusement séparées, parce qu'il ne m'a plus été possible de les réunir, et que l'on devra se résigner à consulter tour à tour, pour constituer la série continue des faits intéressant chacun des ateliers monétaires de la France. En effet, tel document que je ne connaissais pas et qui, par conséquent, n'a pas été consigné dans le premier travail, se trouvera dans le second, et comme tous ces documents sont fidèlement datés, il n'y aura rien de difficile, en réalité, dans la recherche des renseignements désirés.

Je devais au lecteur l'aveu de la raison que j'ai eue de scinder en deux un travail qui n'aurait dû former qu'un seul corps ; et maintenant que j'ai fait mon *mea culpa*, je me bornerai à dire à celui qui serait tenté de me critiquer sévèrement, que je lui souhaite de tout mon cœur de faire mieux, et surtout de faire preuve d'autant de bonne volonté que moi.

F. DE SAULCY.